NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600990 - Landes et tourbière du bois de la Biche

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600990

1.3 Appellation du site

Landes et tourbière du bois de la Biche

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

18/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030464334

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,48611°

Latitude : 47,85861°

2.2 Superficie totale

339 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
89	Yonne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
89013	APPOIGNY
89053	BRANCHES
89167	FLEURY-LA-VALLEE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		0,5 *(0,15 %)*		G	C	C	C	C
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,5 *(0,15 %)*		G	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,5 *(0,15 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,1 *(0,03 %)*		G	D			
4030 *Landes sèches européennes*		1 *(0,29 %)*		M	B	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		2 *(0,59 %)*		M	D			
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,16 *(0,05 %)*		G	C	C	C	C
91D0 *Tourbières boisées*	X	2,33 *(0,69 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	2,24 *(0,66 %)*		G	B	C	B	B
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		10,62 *(3,13 %)*		G	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*			i	C			X		X	
B		*Buteo buteo*			i	P			X		X	
B		*Falco tinnunculus*			i	C			X		X	
B		*Accipiter gentilis*			i	P			X		X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Cuculus canorus*			i	C			X		X	
B		*Picus viridis*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos major*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	C			X		X	

B		*Hirundo rustica*			i	C			X		X	
B		*Anthus trivialis*			i	C			X		X	
B		*Parus caeruleus*			i	C			X		X	
B		*Parus major*			i	C			X		X	
B		*Sitta europaea*			i	C			X		X	
B		*Certhia brachydactyla*			i	C			X		X	
B		*Oriolus oriolus*			i	C			X		X	
B		*Motacilla alba*			i	C			X		X	
B		*Troglodytes troglodytes*			i	C			X		X	
B		*Prunella modularis*			i	C			X		X	
B		*Phoenicurus ochruros*			i	P			X		X	
B		*Sylvia borin*			i	C			X		X	
B		*Sylvia atricapilla*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus collybita*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus trochilus*			i	C			X		X	
B		*Regulus regulus*			i	C			X		X	
B		*Regulus ignicapillus*			i	C			X		X	
B		*Ficedula hypoleuca*			i	C			X		X	
B		*Parus palustris*			i	C			X		X	
B		*Parus montanus*			i	C			X		X	
B		*Parus cristatus*			i	C			X		X	
B		*Parus ater*			i	C			X		X	
B		*Fringilla coelebs*			i	C			X		X	

B		*Serinus serinus*			i	C			X		X	
B		*Carduelis carduelis*			i	C			X		X	
B		*Carduelis cannabina*			i	C			X		X	
B		*Emberiza citrinella*			i	C			X		X	
M		*Erinaceus europaeus*			i	C			X		X	
M		*Neomys fodiens*			i	C			X		X	
M		*Martes martes*			i	C		X	X		X	
M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
P		*Blechnum spicant*			i	P						X
P		*Digitalis purpurea*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Erica cinerea*			i	P						X
P		*Erica tetralix*			i	P						X
P		*Hypericum elodes*			i	P						X
P		*Lycopodiella inundata*			i	P			X			
P		*Myrica gale*			i	P						X
P		*Osmunda regalis*			i	P						X
P		*Peucedanum oreoselinum*			i	P						X
P		*Pyrola rotundifolia*			i	P						X
P		*Ranunculus hederaceus*			i	P						X
P		*Rhynchospora alba*			i	P						X
P		*Salix repens*			i	P						X
P		*Ulex minor*			i	P						X

P		*Vaccinium myrtillus*			i	P						X
P		*Gagea arvensis*			i	P						X
P		*Eriophorum angustifolium*			i	P						X
R		*Lacerta agilis*			i	C	X		X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Vipera berus*			i	R			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	60 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	20 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

La morphologie actuelle se caractérise par un relief peu marqué, avec des formations de l'albien apportées par les dépôts marins notamment : il s'agit principalement de sables, localement ferrugineux, associés à des bancs de grès et à des lentilles d'argiles qui retiennent l'eau.
La faible pente du site se dessine en une petite vallée creusée par le ru de la Biche.

Vulnérabilité
: Les zones marécageuses et tourbeuses évoluent spontanément vers le boisement et la fermeture du milieu. Il en résulte un assèchement et la disparition des stades jeunes les plus dynamiques et de leur flore associée.

Les landes sèches sont des milieux instables qui évoluent vers la forêt à l'échelle de 30-40 ans. Les espèces qui les composent (Bruyère cendrée, Persil des montagnes) sont des pionnières qui recherchent la lumière et qui disparaissent quand le milieu s'embroussaille.

La présence de Robinier faux-accacia dénature le sol et cette essence se propage dans les zones ouvertes.
L'exploitation des boisements avec des engins lourds occasionne des dégâts immédiats importants sur la flore en place et la circulation de l'eau. De même, la plantation des zones tourbeuses ou des landes sèches avec des résineux serait très préjudiciable à ces milieux.
Les plantations en périphérie de ces milieux entraînent également la colonisation des résineux dans les zones tourbeuses et les landes sèches.

Quelques dépôts de gravats localisés provenant des travaux dans les zones d'activité et les lotissements proches sont constatés.

4.2 Qualité et importance

Les tourbières, implantées en fond d'un vallon marécageux, accueillent des espèces hautement spécialisées (Sphaignes) à l'engorgement des sols et dont certaines sont rares en Bourgogne (Rossolis, Osmonde royale, Bruyère à quatre angles, Rhynchospore blanc...). Leur intérêt est renforcé par la présence d'espèces océaniques en limite géographique Est (Ajonc nain, Piment royal...).

Les landes sèches à Bruyère développées sur matériaux sableux pauvres sont colonisées par des espèces protégées en Bourgogne (Persil des montagnes, Bruyère cendré) et rares (Spiranthe d'été).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
L	K01.01	Erosion		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

- OBERTI D., CHAMBAUD F., 1993 - Etude environnementale de la ZNIEFF de Branches préalable à l'aménagement de la Z.A. aérodrome d'Auxerre. CAE, 28 p.

- OBERTI D., CHAMBAUD F., 1997 - Diagnostic écologique du secteur intéressé par l'APSI de la RN6 et le contournement d'Appoigny. CAE, 29 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	14 %

22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Tourbière acquise par le Conservatoire Paul Bert		1%
38	Vallée de la biche	+	14%
22	Forêts communales soumises		10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d'agglomération de l'auxerrois

Adresse : 6 bis, place du Maréchal Leclerc - BP 58 89000 AUXERRE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0547467/

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation